No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 1

Mercredi 26.06.13 | 46e année | No 20

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Et si on leur disait merci...

Tôt le matin, par tous les temps, ils se lèvent et vont nettoyer la ville. D'autres n'ont pas dormi de la nuit. Ils sont de piquet pour garantir un service d'ambulance et de feu. Et pourtant, on les verra aussi de jour effectuant jusqu'à une douzaine d'interventions quotidiennes. D'autres encore agrémentent les parcs de notre commune et sillonnent nos quartiers effectuant des tâches de police de proximité.

A cela s'ajoutent toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans l'ombre au service de la population, à votre service.

Les échos qui nous parviennent sont très souvent positifs, même si nous pouvons encore améliorer certaines choses. Beaucoup de citoyens relèvent l'excellent travail réalisé. Mais cela est-il relayé auprès des collaborateurs de la Ville ?

Quand vous voyez des hommes et des femmes dans la rue à votre service, n'oubliez pas de temps à autre de leur dire combien vous appréciez leur travail. Adressez-leur quelques mots au passage et pourquoi pas un merci, juste pour rappeler que cela ne va pas de soi que votre ville soit belle.

Merci à eux et bel été à tous.

Pascal Sandoz
Directeur des infrastructures et énergies

Le Conseil général se prononcera lundi sur l'avenir du jardin botanique du vallon de l'Ermitage. • **Photo: archives**

Jardin botanique pérennisé

La Ville, l'Université et la Fondation du Jardin botanique souhaitent signer une convention assurant l'avenir à long terme de « ce joyau de la biodiversité au cœur de la ville » selon l'expression du directeur de la culture Thomas Facchinetti. Ceci fait, la Ville assurera seule la gouvernance de l'institution. Le Jardin botanique deviendrait ainsi un nouveau service communal. Le Conseil général se prononcera lundi sur cette convention et ses conséquences financières.

Le Jardin botanique a été codirigé par la Ville et l'Université pendant la période de transition 2012-2013. Ces deux partenaires et la Fondation ont décidé de ne pas attendre la fin de l'année pour réfléchir à l'avenir du site. Ils proposent une nouvelle convention, qui confirme la participation de chacun pour les huit prochaines années, et qui introduit la reprise par la Ville de la gouvernance du Jardin botanique.

Transfert du personnel

La nouvelle convention prévoit le transfert sans pertes de salaire du personnel de l'Université à la Ville. Les collaborateurs concernés ont été informés de cette mesure et l'on acceptée sans opposition. La convention propose aussi la création d'un poste de directeur à 100% pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Le budget 2014 du Jardin botanique atteint un peu plus d'un millions de francs. L'Université continuera d'y contribuer à hauteur de 400'000 francs. La Fondation, elle, accordera une aide annuelle de 80'000 francs pour l'organisation d'expositions et la valorisation de la recherche. Le montant à charge de la Ville se montera à 370'000 francs, auxquels s'ajoutent 175'000 francs pour les salaires qui ne seront plus pris en charge par la Fondation.

Nouvel élan

Dès 2014, le Service du Jardin botanique assurera l'accueil du public, la gestion du patrimoine végétal, la conservation de la biodiversité du site et la recherche. Il se composera de dix employés fixes et de trois apprentis. Le Conseil général dira lundi ce qu'il pense de cette solution.

Le président de la Ville a apporté un message de soutien aux anciens locataires de Seyon 27.

Le Musée d'art et d'histoire projette un film d'André Vallana en marge de l'exposition sur Neuchâtel et la Prusse.

Le 5e Festival de musique de chambre de Neuchâtel aura lieu du 27 au 30 juin à l'Académie de Meuron.

Publicité

avec
proximité
confidentialité
efficacité

achat · vente · conseils
bureau de courtage commercial & immobilier

Vous cherchez ou vendez…

**un commerce,
une entreprise ou
un bien immobilier ?**

Contactez-nous pour un entretien en
toute confidentialité et sans engagement !

079 331 61 67

www.avec-proximite.ch

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier

Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin

imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch

L'équipe de la succursale à Neuchâtel (à partir de la gauche): Giovanni Manco, Jean-Michel Mettraux, Julien Fiume, Daniel Allisson, Olivier Boinay, Philippe Oberson, Serge Mignon, Daniel Merz

Convenez d'un rendez-vous pour un conseil personnalisé sur
www.prendre-rendez-vous.ch

Banque Valiant SA, Rue du Seyon 1, 2001 Neuchâtel, Tél. 032 727 67 11, www.valiant.ch

VALIANT

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 3

Dans ce numéro

Musique de chambre

La musique de chambre s'invite durant quatre jours à l'Académie de Meuron. L'ensemble des Chambristes propose quatre concerts répartis sur quatre soirées en présence de solistes de qualité.

Page 5

Logements aux Cadolles

Le Conseil général a approuvé lundi soir le règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles.

Page 8

Conteneurs enterrés

Le Conseil général se prononcera lors de sa prochaine séance sur un crédit de 206'400 francs relatif au système d'ouverture et au contrôle d'accès des conteneurs enterrés.

Page 9

Partenariat reconduit

La Ville de Neuchâtel et le Centre pédagogique de Malvilliers reconduisent leur partenariat à la formation d'apprentis au bénéfice de mesures professionnelles AI. Reportage à Chaumont avec l'UFAI.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 3 juillet 2013.

Le président de la Ville a apporté un message de soutien aux anciens locataires de Seyon 27

Gérant des bâtiments de la Ville, Jean-Michel Ischer a un contact régulier avec les personnes hébergées dans l'abri PCi de la Rosière et les accompagne dans la recherche d'un nouvel appartement.

La Ville n'abandonne personne

Le président de la Ville de Neuchâtel, Olivier Arni, accompagné du commandant du SIS (Service d'incendie et de secours), Frédéric Mühlheim, et du gérant des bâtiments, Jean-Michel Ischer, a rencontré mercredi dernier les locataires de l'immeuble sis rue du Seyon 27 qui, le 8 juin dernier, a été la proie des flammes. Il a d'abord voulu rassurer les personnes hébergées depuis lors dans l'abri PCi de la Rosière. Il a ensuite tenu à leur expliquer les démarches entreprises par la Ville depuis qu'il a été établi que ces personnes ne pourraient pas réintégrer leur ancien appartement.

Le lundi 17 juin, le Service communal de salubrité et prévention incendie (SSPI) a rendu un préavis négatif quant à la possibilité pour les locataires de Seyon 27 de regagner leur appartement et ce, pour des raisons de sécurité principalement. La gérance immobilière privée a suivi l'avis du SSPI et confirmé l'information à ses locataires. Vu, en outre, les importants dommages subis, il a été établi que l'immeuble ne pourrait pas être habitable avant de longs mois.

Prolongement de l'ouverture de l'abri PCi

La moitié des quelque 20 personnes concernées sont à ce jour toujours hébergées à l'abri PCi de la Rosière, placé sous la responsabilité du SIS de la Ville. Cet hébergement d'urgence, comme son nom l'indique, est censé duré un temps seulement. Compte tenu toutefois de la tournure des événements, la Ville a décidé de prolonger l'ouverture de l'abri.

Services à pied d'œuvre

Ainsi les personnes victimes de l'incendie, qui n'ont à ce jour trouvé aucune solution de remplacement, pourront continuer d'occuper l'abri. Un point de situation sera dressé dans une semaine environ. Dans le même temps, la Ville a chargé ses services concernés – dont la gérance des immeubles, avec le soutien des gérances privées – de rechercher des possibilités de relogement aux personnes concernées.

C'est le message délivré par le président du Conseil communal Olivier Arni aux personnes hébergées dans l'abri. Il n'a certes pas caché que le marché du logement était tendu et la marge de manœuvre de la Ville, limitée, mais il a néanmoins assuré chaque locataire de la volonté de celle-ci de faire son possible pour offrir une réponse à chacune et à chacun. «La Ville n'abandonne personne», a affirmé Olivier Arni.

Soutien concret

Comme elles s'y sont engagées, les Autorités de la Ville apportent leur soutien aux personnes victimes de l'incendie, rue Seyon 27.

Deux entités de l'administration communale sont particulièrement concernées. La gérance des bâtiments, d'abord. Selon le gérant Jean-Michel Ischer, «ces personnes ont vécu un événement dramatique et ont besoin qu'on les soutienne dans leurs démarches». C'est ce qu'il fait, en se rendant régulièrement à l'abri PCi de la Rosière. Actuellement, 3 personnes, parmi les 11 concernées, ont retrouvé un logement dans un immeuble géré par la Ville. Malgré la pénurie, Jean-Michel Ischer garde bon espoir pour les autres personnes. Il collabore d'ailleurs avec des gérances immobilières privées qui ont dit vouloir, elles aussi, apporter leur soutien.

Le Service communal de l'action sociale est, ensuite, également sollicité. Il est responsable de faire en sorte que les personnes accueillies à la Rosière disposent de nourriture et de produits d'hygiène en suffisance, voire même de vêtements. Car ces personnes ont tout perdu dans l'incendie de leur immeuble.

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 4

Un film d'André Vallana projeté au Musée d'art et d'histoire en marge de l'exposition sur Neuchâtel et la Prusse

Le dernier roi de Suisse

Neuchâtel a failli être à l'origine d'une guerre mondiale ! En 1814 en effet, la principauté de Neuchâtel entre dans la Confédération tout en restant le « joyau de la couronne de Prusse ». Il faut attendre 1848 pour que les Républicains fassent la révolution et optent pour la Confédération moderne. Ce choix ne plaît pas du tout au roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV qui songe sérieusement à envahir « ce nid de rats » que constitue la Suisse.

En 1856, le monarque s'apprête à lancer ses divisions à travers l'Europe pour récupérer Neuchâtel. Mais, devant la résistance des autres puissances qui voient d'un mauvais œil les visées expansionnistes de la Prusse, il signe en 1857 le traité de Paris par lequel il renonce à ses prétentions sur la République et Canton de Neuchâtel.

Collaboration avec Jean-Pierre Jelmini

Cet épisode passionnant – et qui aurait pu être sanglant - de notre histoire a inspiré le réalisateur neuchâtelois André Vallana qui le résume bien dans un long-métrage tourné en 2001 intitulé « Le dernier roi de Suisse ». Conseillé scientifiquement par l'historien Jean-Pierre Jelmini, le cinéaste, par ailleurs excellent pianiste interprétant lui-même la musique de son film, a tiré le meilleur profit des archives de l'Allemagne de l'Est demeurées longtemps secrètes et dans l'oubli, pour apporter un éclairage nouveau sur les derniers temps de notre passé prussien encore largement méconnu.

Frédéric Guillaume IV, roi de Prusse et dernier prince de Neuchâtel, a failli attaquer la Suisse pour lui reprendre la principauté.

Un film toujours d'actualité

Alors que le canton de Neuchâtel s'apprête à fêter l'an prochain les deux cents ans de son entrée dans la Confédération, ce pan de notre histoire retrouve une certaine actualité. Le Musée d'art et d'histoire, qui présente actuellement une superbe exposition sur Neuchâtel et la Prusse, a estimé pertinent de présenter ce film au public. Et cela l'est d'autant plus qu'André Vallana et Jean-Pierre Jelmini viennent de réaliser un plan fixe d'une demi-heure dans lequel ils expliquent comment ils ont eu l'idée de tourner ce documentaire et la manière dont ils ont travaillé. A voir ce jeudi en fin d'après-midi. (pn)

« Le dernier roi de Suisse » et le making of du film, Musée d'art et d'histoire, jeudi 27 juin, 18h30. Entrée : Fr. 5.–. DVD en vente au prix de Fr. 29.– au Musée et à Tourisme neuchâtelois.

André Vallana

Le réalisateur et pianiste émérite André Vallana a tourné plusieurs documentaires sur Neuchâtel comme par exemple « Concerto pour une ville », un film musical sur le chef-lieu avec l'organiste Guy Bovet, ou un documentaire consacré à Felix Mendelssohn et à son épouse neuchâteloise Cécile Jeanrenaud. Avant d'être diffusés par la télévision, ces films ont été présentés dans plusieurs ambassades de Suisse (à Berlin, à Washington) ainsi que dans des hauts-lieux de la musique classique.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.
Jusqu'au 31 octobre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIIIe siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 18 août, exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste ».
Jusqu'au 25 août, exposition « 1500-1900. La collection des arts plastiques : un autre regard ».
Jusqu'au 6 octobre, exposition « Sa Majesté en Suisse : Neuchâtel et ses princes prussiens ».
Mardi 2 juillet, 12h15, mardi du musée. Exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste », visite commentée par Nicole Quellet-Soguel.
Dimanche 7 juillet, 14h, 15h et 16h, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public pendant la durée des travaux. Jusqu'au 20 octobre, exposition « Hors-champs ».
Jusqu'au 29 septembre, exposition « Home Sweet Home ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 18 août, exposition « K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch. Le centre sera fermé dès le 1er juillet et ce jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 20 juillet, exposition Miklos Bokor « Paysage et présence de l'homme », peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, exposition de Lindy Lyman « Worlds of Inspiration », peinture et collage. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.
Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition « Fleurs d'abeilles », ouvert tous les jours de 9h à 20h.
CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 7 juillet, exposition « A la recherche de la bohème perdue ». Ouvert me-di de 14h à 18h.

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 5

L'actualité culturelle

Les 12 vendredis

Piot Rachon sera l'invité du prochain concert de la série des « 12 vendredis », vendredi 28 juin à la Collégiale. L'organiste est diplômé de l'Académie de musique Frédéric Chopin de Varsovie où il a obtenu successivement deux titres avec distinction, tout d'abord au département instrumental (orgue, piano et clavecin), puis en musique d'église. Après une formation post-grade avec Andrzej Chorosinki à l'Académie de musique de Varsovie en 2006, il mène une importante activité de concertiste et d'accompagnateur, en Europe mais également aux Etats-Unis d'Amérique. Il a enregistré plusieurs disques de musique d'orgue. Pour ce concert intitulé « Trois pays, trois sources, trois sensibilités », il proposera un kaléidoscope de styles et de compositeurs dans un programme anglais, polonais et français traversant les frontières et les époques.

Collégiale, vendredi 28 juin à 18h30. Entrée libre, collecte à la sortie. Prix indicatif : Fr. 15.–.

Théâtre amateur au CCN

Du jeudi 27 juin au mercredi 3 juillet, la Troupe du CDL et les Ateliers de théâtre du CDL occuperont la scène du Centre culturel neuchâtelois. Du mardi 2 au jeudi 4 juillet, les 16'ART, troupe constituée de jeunes comédiens de talent, seront sur les planches sous la direction de Mina Bloudanis et interprèteront « Un jeu » de Max Frisch, traduit par Bernard Lortholary. Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juin, les ateliers du Centre de Loisirs présenteront au CCN, quatre créations originales. Un véritable travail d'équipe entre jeunes comédiens et metteurs en scène. Ce processus permet à tout un chacun, d'investir le rôle qui lui convient le mieux, de vaincre sa timidité, de gagner en confiance, d'exprimer son talent, de faire connaître à ses amis, parents, proches, le travail de toute une année, dans un lieu aussi connu que le théâtre du Pommier. Du bonheur garanti !

Centre culturel neuchâtelois, rue du Pommier 9, jeudi 27, vendredi 28 juin, samedi 29 et dimanche 30 juin à 18h30 et 20h30, mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 juillet à 20h. Entrée libre. Renseignements et réservations : www.ccn-pommier.ch.

Les mystères de l'Ouest

Trois albums au compteur, apprécié par la presse spécialisée et maître de la scène, reconnu et primé au bout du lac comme à Paris, le genevois Alenko offre un univers musical riche et généreux. Avec légèreté, humour, une écriture engageante et surtout une voix peu commune, Alenko se métisse entre soul, funk, electro, pop, reggae et rock. Les Mystères de l'Ouest, son dernier album dont quelques titres passent sur les grandes radios (France Inter, Le Mouv', Couleur 3, Option Musique, La 1ère, etc.), se distingue par l'élégance et la subtilité d'arrangements peu communs dans un répertoire que l'on retrouve avec fidélité et énergie sur scène. Il se produira, accompagné par Christophe Calpini (batterie, sampler) et Mathieu Karcher (guitare, chœurs), samedi 29 juin au King au Lac.

Bar King au Lac (Bar King en cas de mauvais temps), samedi 29 juin à 20h15.

L'Académie de Meuron accueille le 5e Festival de musique de chambre

Musique de chambre à l'honneur

Les Chambristes prendront leurs quartiers du 27 au 30 juin à l'Académie de Meuron à l'occasion de la 5e édition du Festival de musique de chambre. Ils proposeront en collaboration avec les musiciens de l'antenne neuchâteloise de la Haute Ecole de Musique de Genève (HEM) quatre soirées musicales exceptionnelles. Plusieurs solistes de qualité viendront compléter l'affiche.

Le violoniste Alexandre Dubach se joindra aux Chambristes dimanche 30 juin à 20 heures pour interpréter des pièces de Mendelssohn et de Saint-Saëns. • Photo : sp

L'ensemble des Chambristes a décidé cette année de donner un nouveau souffle à sa manifestation annuelle. D'une part, il s'empare d'un lieu insolite et inhabituel, l'Académie de Meuron, pour proposer quatre concerts, répartis sur quatre soirs. D'autre part, il invite les musiciens de la HEM pour assurer chaque première partie de ces soirées musicales.

Musiciens et solistes invités

Le festival se déroulera du 27 au 30 juin sur quatre soirées. Les musiciens de la HEM partageront chaque soir à 19 heures un moment musical de leur choix durant une trentaine de minutes. Les concerts, eux, démarreront à 20 heures.

Pour cette 5e édition, les Chambristes ont préparé un programme riche et varié, relevé par la présence de solistes de qualité. Le clarinettiste Frédéric Rapin émerveillera les oreilles du public avec le quintette de Mozart, à l'occasion du concert de jeudi. Le lendemain, c'est la soprano Monique Volery, accompagnée d'un piano et d'un violoncelle, qui assurera le spectacle. Le violoniste Vadim Tchijik, lauréat du concours Tchaikowsky, interprètera samedi des œuvres de Dvořák et Bach aux côtés des Chambristes. Le dernier concert sera consacré dimanche à des pièces pour violon de Mendelssohn et Saint-Saëns en présence du violoniste Alexandre Dubach. Programme complet sur www.leschambristes.ch. (ak)

Festival de musique de chambre : du 27 au 30 juin à l'Académie de Meuron à Neuchâtel. Concerts HEM à 19 heures : entrée libre, collecte. Concerts des Chambristes à 20 heures : ouverture de la caisse à 19h30. Pas de réservation, billets à l'entrée.

Chronique culturelle

Alice et les pépés flingueurs

Il aura fallu dix éditions et un bon coup de pouce de la météo pour que la Fête de la musique s'impose dans le cœur des Neuchâtelois. En 2012, la Loterie romande avait mis du beurre dans les épinards pour ses 75 ans, ce qui avait permis d'attirer des groupes de haut niveau. Surpris par cette qualité, le public s'en est souvenu ce week-end, qui est descendu en masse au centre-ville. Et la fête fut belle avec par exemple les pépés flingueurs du boogie, du blues et du rock – Duggan, Bertarione, Schouwey, Burki et cie – qui ont de beaux restes mais aussi avec Léa, cheville ouvrière de cette fête de la musique, qui tient la contrebasse pour Crazy Pony. D'excellents pros à l'image de Florence Chitacumbi, du violoncelliste Sébastien Singer et du batteur Daniel Spahni (dont la chanson « Alice » composée pour sa fille est une pure merveille) ont fait profiter gratuitement le public de leur talent. Cerise sur le gâteau, les Dj's de la place Pury ont fort bien animé la scène acquise par la Ville ! Cette infrastructure est désormais à disposition de chacun à prix coûtant. Bravo à tous et merci !

Patrice Neuenschwander

Publicité

FARINE DÉCORATION Sàrl

Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch

Acheter une maison ou un appartement dans le sud de la France, en bénéficiant d'une hypothèque suisse, c'est possible !

400 promotions immobilières (5'000 logements neufs) en vente sur

www.acheter-en-france.ch

VERNALIS IMMOBILIER

Tél. 079 418 50 28

contact@acheter-en-france.ch

Flühmann-Evard

POMPES FUNÈBRES

1938 - 75 ANS - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch

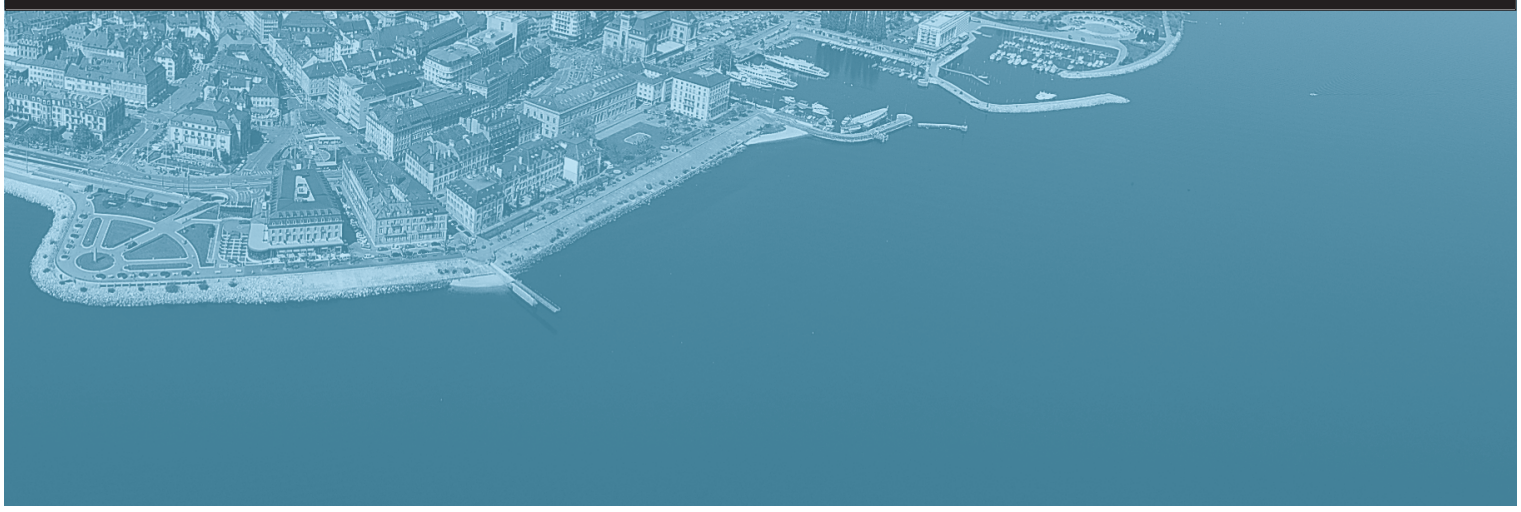

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 7

La chronique cinéma de...

A la découverte du fantastique

Anne Kybourg

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) a dévoilé mercredi dernier le programme de son édition 2013. Rendez-vous incontournable des adeptes du genre fantastique, la manifestation reste encore peu connue du grand public. Le NIFFF part cette année à sa rencontre au travers d'une sélection « histoires du genre » et d'une journée gratuite tout public.

A l'occasion de sa 13e édition, le NIFFF propose pas moins de 136 projections publiques qui s'étaleront sur neuf jours. Avec un budget total de 1,45 million de francs, le festival neuchâtelois présente le genre fantastique à travers une sélection officielle composée de cinq différentes sections. Celle-ci est complétée cette année par un nouveau programme, baptisé « Histoires du genre ».

Dans le cadre de la nouvelle sélection du NIFFF, les spectateurs découvriront l'histoire de la vhs au travers du documentaire « Rewind this ». • Photo: sp

Au cœur des histoires du genre

« Histoires du genre », c'est une plongée au cœur du cinéma fantastique. La sélection propose cinq documentaires inédits ainsi que trois longs-métrages de fiction. On y trouve un documentaire qui retrace le parcours du cinéaste allemand Roland Klick. Le public aura en plus l'occasion de découvrir deux de ses films : *Deadlock* et *White Star.* Le premier est un western psychédélique, qui date de 1970. Le second, lui, met en scène Dennis Hopper dans le rôle d'un manager survolté dans la scène rock berlinoise. Les spectateurs pourront par ailleurs s'immerger dans l'univers de Gisaburo Sugii. Le maître de l'animation japonaise se livre dans un documentaire intitulé *Animation Master Gisaburo.* Son film d'animation *Night On The Galactic Railroad* figure également au programme.

Animations gratuites au centre-ville

Le NIFFF, en collaboration avec la Ville et le Centre d'art de Neuchâtel (CAN) préparent une journée d'animations, qui se tiendra samedi 6 juillet au centre-ville. Cet événement, qui s'adresse à toute la famille, explorera les liens entre image et musique. Enquête à la Sherlock Holmes dans le Jardin anglais, Lanterne magique pour les plus jeunes, ciné-concert à la sauce électro au Temple du Bas ou encore soirée festive à la Maison du Concert : le programme de la journée NIFFF Invasion vise un large public. L'ensemble des animations sera gratuit.

Programme complet sur www.nifff.ch

A.K.

La Ville jeune

Temple du Bas, jeudi 27 juin à 14h concert scolaire, à 20h, concert public du Coup de Joran, chœur d'enfants des écoles primaires de Neuchâtel, dirigé par Béatrice Savary et Anne Rémond et accompagné par Evan Metral. Entrée libre. Collecte.

Bar King, mercredi 26 juin à 19h, les ateliers de jazz du Conservatoire se déchaînent au King ! Entrée libre.

King au Lac, jeudi 27 juin à 19h, Jawel (F), reggae. Entrée libre. Annulé en cas de pluie.
Vendredi 28 à 20h, Ademir Candido (BRA). Entrée libre. Au Bar King en cas de pluie.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

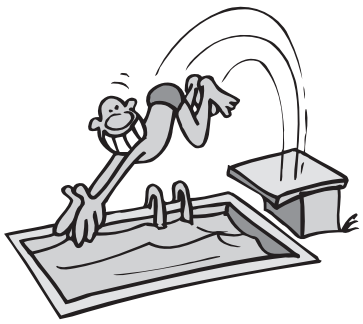

Installations extérieures (sauf fosse à plongeons) : 9h-20h (du 15 juin au 15 août : 9h-21h).

Piscine de Serrières
Fermée jusqu'à nouvel avis pour cause de travaux.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h ; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence : 032 841 28 49.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis : Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h ; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles Nos 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat : 078 608 79 43.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Mercredi 26 juin à 18h45, Medtronic – Chicken, Groupe B
Lundi 1er juillet à 18h45, Olympique Metalor – New Look 91, Groupe A

Rugby
Puits-Godet
Samedi 29 juin à 15h, Neuchâtel Rugby – Lucerne, LNB

Natation synchronisée
Nid-du-Crô (piscine extérieure)
Dimanche 30 juin de 15h à 16h, démonstration (en cas de beau temps uniquement).

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 8

Le Conseil général adopte un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des Cadolles

Garantir une aide au logement

Le Conseil général a adopté lundi soir par 23 voix et 11 abstentions PLR le règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles. Cette mesure vise à soutenir les personnes ayant un revenu juste supérieur aux normes d'aide sociale et qui subissent ainsi de plein fouet l'effet de seuil.

La Ville de Neuchâtel met en location au 1er octobre dans le parc résidentiel des Cadolles 21 appartements à loyers modérés. Pour concrétiser sa volonté d'aide à la personne, le Conseil communal s'est doté d'un règlement. Approuvé lundi soir par le Conseil général, celui-ci répertorie les conditions d'octroi aux appartements subventionnés.

> « Nous espérons que les Cadolles ne resteront pas un phénomène isolé et que d'autres projets immobiliers verront le jour.»

Trop d'énergie

« Tant d'énergie et de temps pour 21 appartements qui constituent une goutte d'eau par rapport aux besoins en matière d'appartements neufs à loyers accessibles à Neuchâtel », a déclaré Nicole Baur, pour le groupe PopVertsSol. Et de poursuivre : « Nous espérons que les Cadolles ne resteront pas un phénomène isolé et que d'autres projets immobiliers verront le jour.» Le groupe PLR, lui, a relevé la difficulté de la mise en œuvre de l'aide à la personne. « Le règlement introduit des traitements différenciés qui ne se justifient pas », a constaté son porte-parole, Philippe Etienne. Le groupe socialiste s'est montré plus positif. « Nous saluons le choix du Conseil communal d'offrir une aide à ceux qui subissent de plein fouet l'effet de seuil par rapport aux normes de l'aide sociale », a noté Jonathan Gretillat.

> Le parc résidentiel des Cadolles va permettre de développer un quartier d'une grande mixité.

« Le projet des Cadolles est très complexe, mais il comporte des qualités indéniables, dont notamment celle de son site proche de la nature et des transports publics », a relevé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Le parc résidentiel des Cadolles va permettre de développer un quartier d'une grande mixité. « D'un point de vue social, nous avons choisi de soutenir des personnes, qui subissent de plein fouet l'effet de seuil liée à l'aide sociale. Ce sont des personnes qui travaillent, paient leurs impôts, mais qui ont besoin d'une aide », a détaillé Olivier Arni. Le directeur de l'Urbanisme a rappelé que l'attribution des appartements se fera en fonction de critères prenant en compte le revenu, la fortune et le nombre de personnes du ménage. « Nous souhaitons favoriser les familles monoparentales et les personnes qui travaillent », a précisé le conseiller communal. (ak)

Feu vert pour Heidi.com

Le Conseil général a accepté à l'unanimité de modifier le plan d'aménagement communal pour accueillir Heidi.com dans l'ancienne caserne des pompiers au faubourg du Lac 5. Il a également approuvé par 31 voix et 4 abstentions du groupe PopVertsSol un crédit de 325'000 francs pour la réaffectation desdits locaux. L'autre volet du rapport concernait un crédit de 1,9 million de francs destiné à la rénovation des locaux, qui regrouperont les Services du Contrôle des habitants et de l'Etat civil. Le législatif l'a accepté à l'unanimité.

Par ailleurs, le Conseil général s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'introduction d'une participation financière au pont AVS pour le personnel communal. Le coût de cette mesure se monte à 400'000 francs par an, soit 300'000 francs auxquels s'ajoutent les 100'000 francs libérés par la suppression de l'allocation en cas de retraite ou de décès. Le Conseil communal et les Associations du personnel poursuivront leurs réflexions sur le thème des fonctions dites pénibles, qui exigent entre autres des efforts physiques importants et réguliers.

Le Conseil communal propose de supprimer le contrôle d'accès par cartes magnétiques des conteneurs enterrés tout en maintenant le contrôle du niveau de remplissage. • **Photo: archives**

Le Conseil général examinera une fois pour

Régler la que

Le Conseil général se prononcera lundi prochain sur un rapport de l'exécutif concernant le système d'ouverture et le contrôle d'accès des conteneurs enterrés. En décembre dernier, le Conseil général a supprimé un montant de 285'000 francs du compte relatif aux déchets ménagers du budget 2013. Le Conseil communal souhaite régulariser la situation.

L'introduction de la taxe au sac est intervenue au 1er janvier 2012 en ville de Neuchâtel. Dans ce cadre, les autorités communales ont mené une expérience pilote dans le quartier de l'Eglise Rouge. Depuis le 7 septembre 2009, des conteneurs enterrés équipés de contrôle d'accès et de remplissage y sont installés. « Les citoyens ont exprimé leur satisfaction sur cet équipement avec plus de 90% d'avis très

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 9

Les futurs locataires des 21 appartements mis en location au 1er octobre aux Cadolles par la Ville de Neuchâtel bénéficieront d'une aide à la personne.

pour toute la situation des conteneurs enterrés en lien avec le contrôle d'accès

ıestion des conteneurs enterrés

favorables », précise l'exécutif dans son rapport. Sur cette base, le Conseil communal a défini sa stratégie de déploiement sur l'ensemble du territoire communal. Une interpellation du groupe socialiste a toutefois coupé court à l'opération. Celui-ci ne voulait pas des cartes magnétiques pour contrôler l'accès aux conteneurs enterrés.

Outil de mesure indispensable

« Dans les commentaires au budget 2012, il était précisé que le montant réservé de 215'000 francs correspondait aux frais liés au contrôle d'accès », indique le Conseil communal dans son rapport. Cette somme constitue plus précisément l'application du contrat, qui a été passé avec le fournisseur du système retenu. Un montant de 285'000 francs figure au budget 2013 : il correspond à l'application du contrat pour 350 unités. L'installation, qui équipe les conteneurs, présente l'avantage de mesurer le taux de remplissage. Cet outil est indispensable à une gestion optimale du ramassage des déchets. Selon une demande d'offre, un simple contrôle du niveau par sonde, sans compter les frais d'installation, coûte aujourd'hui 1'932 francs (hors taxe) par unité, sans les frais de maintenance.

Mea culpa

Comme le Conseil général refuse d'employer un contrôle d'accès à cartes, le Conseil communal a entrepris des négociations pour la reprise des 30'000 cartes d'accès livrées. A l'avenir, le budget des déchets comprendra l'ensemble des prestations de service après-vente et de gestion des niveaux de remplissage des conteneurs. Il se monte à 232'200 francs par an pour les 450 conteneurs correspondant au programme complet, soit 43 francs par conteneur et par mois, multipliés par les 450 unités. Pour l'exercice 2013, la somme s'élèvera à 206'400 francs, ce qui correspond aux 400 conteneurs installés. Le Conseil communal propose au législatif d'introduire cette dépense au budget de fonctionnement 2013 par le biais d'un arrêté.

Par ailleurs, l'exécutif présente ses excuses. « Nous avons constaté que la limite des compétences financières de notre Conseil a été dépassée dans le traitement de ce dossier. En effet, après la signature en toute bonne foi du contrat, il a été constaté qu'il eut fallu, dans la mesure où il s'agissait d'une nouvelle dépense excédant les compétences financière du Conseil communal, obtenir l'approbation de l'autorité législative ».

Régulariser la situation

Dans ce contexte, le Conseil communal souhaite régulariser la situation. « Nous maintenons notre volonté de contrôler le niveau de remplissage des conteneurs, afin de rationaliser le ramassage et préconisons de supprimer la partie liée à la gestion des cartes magnétiques », explique-t-il. De ce fait, l'installation, qui équipe les conteneurs permettra de mesurer leur taux de remplissage en vue d'optimiser l'organisation des tournées avec une économie significative de kilomètres parcourus par les camions. « Nous ferons même l'économie de l'achat d'un véhicule », conclut le Conseil communal.

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 10

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe Socialiste
Heidi à Neuchâtel

Philippe Loup: Un conte de fée, non une réalité, même si le virtuel a bien sa part dans ce projet des plus attirants.

En effet, l'entreprise de vêtements à la fois sport et urbain, Heidi.com, vient s'établir dans l'ancienne caserne des pompiers au faubourg du Lac 5. Cette nouvelle est favorable non seulement car elle permet de donner enfin une nouvelle affectation plus dynamique à ce bâtiment si bien situé mais surtout le projet est source de nouveautés et de développements pour un centre-ville qui en a bien besoin.

Cette entreprise y ouvrira un magasin où le réel se mêlera au virtuel. Le client pourra y créer son vêtement puis ensuite le commander afin de le recevoir plus tard à domicile. La vente directe sera aussi présente. Loin de nous d'en faire une promotion exagérée mais la mise en commun des compétences techniques et esthétiques de quatre entreprises renommées sont là pour nous faire espérer le meilleur.

Cet espace très novateur, échoppe du XXIe siècle, suscitera sans doute bien des curiosités qui ne pourront que favorablement profiter à l'ensemble du centre de notre cité. Cette nouvelle porte d'entrée commerçante fera comme écho à la création d'un nouvel espace regroupant le contrôle des habitants et l'état civil non loin de là, dans la cour sud de l'Hôtel communal. Là aussi, la modernité, l'accueil et la compétence seront au rendez-vous.

Ces deux espaces nous laissent présager favorablement la vie de notre cité. L'urbanisme au service de l'économie serait un raccourci trompeur. Par contre aménager, promouvoir et développer doivent être les priorités de l'autorité, cela avec l'ensemble des intervenants qu'ils soient commerçants, artistes et bien sûr les habitants.

Le groupe PLR s'est abstenu lors de la décision concernant l'adoption d'un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles.

C'est pour cela que le groupe socialiste a soutenu avec force ce projet aussi novateur que prometteur.

Groupe PLR
Rapport concernant l'adoption d'un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles

Philippe Etienne: La réalisation de ce projet immobilier aura été du début à la fin compliquée et difficile, ce rapport visant à régler ce qui avait été voulu dans le nouveau parc immobilier des Cadolles, à savoir une mixité sociale et des logements accessibles aux personnes à revenu modeste en est la dernière touche. D'emblée nous devons admettre que la tâche, là aussi, n'était pas simple, car vouloir concilier trop de contraintes à la fois amène à des solutions en général pas optimales, ce qui à notre avis se confirme dans ce cas.

En effet le nombre de logements offerts, 21, est insignifiant par rapport au nombre de familles entrant dans les critères de revenu définis par ce règlement. Il va falloir opérer un tri et au final nous aurons une petite minorité très satisfaite et une grande majorité insatisfaite, est-ce vraiment souhaitable? Le problème de la pénurie de logements spécialement ceux à prix abordables restera inchangé. De plus cela nécessitera un suivi et contrôle régulier pour garantir que les bénéficiaires continuent à bien remplir les critères définis. On peut se demander si l'effort à fournir est vraiment justifié pour un nombre si petit. Et n'oublions pas que chaque charge administrative supplémentaire est autant de moyens en moins à disposition directement de la ville et de ses habitants.

La valeur totale de ces aides pour seulement 21 logements représentent 145'800 francs, c'est beaucoup et donc il ne sera pas possible de développer une telle stratégie car elle engendrerait des coûts trop élevés. C'est donc une offre de logements à prix abordables pour les personnes à revenu modeste qui doit être développée en travaillant en conséquence sur le montant des investissements et non pas par une offre d'aides pour payer des logements de standing trop élevé.

Notre groupe, pas vraiment convaincu, a choisi de s'abstenir.

Groupe PopVertsSol

Nicole Baur: Le groupe PopVertsSol se réjouit de voir enfin l'aboutissement de ce long et fastidieux dossier. Tant d'énergie et de temps pour un résultat plutôt modeste: 21 appartements constituent en effet une goutte d'eau dans l'océan des besoins en matière d'appartements neufs à loyers accessibles à Neuchâtel. Et le groupe PopVertsSol espère que les Cadolles ne resteront pas un phénomène isolé et que d'autres projets verront le jour permettant de sortir des logements du marché immobilier spéculatif. Mais le groupe est dubitatif quant à la pertinence de ce système d'aide à la personne qui signifie que la collectivité subventionne les personnes pour leur permettre de vivre dans un appartement adapté à leur situation familiale et financière. Par son effet indirect, l'aide à la personne revient à subventionner le propriétaire des logements et ne permet pas d'agir sur le prix des loyers. Le groupe préférerait que la ville s'engage à soutenir des coopératives d'habitations.

Un point très positif est en outre à relever: la création d'une crèche au cœur même du complexe immobilier.

Par ailleurs, le groupe tient à souligner l'incohérence de notre politique sociale. D'un côté, notre système fiscal pèse lourdement sur ces catégories de contribuables (plus lourdement que partout ailleurs en Suisse), le deuxième revenu de la famille est particulièrement pénalisé par les impôts supplémentaires, et les déductions pour enfants sont les plus faibles de Suisse. On est donc obligé de redonner d'une main ce qu'on a pris de l'autre… Même si cette question est surtout du ressort du canton, il serait peut-être judicieux que la ville prenne part à ce débat et dénonce chaque fois qu'elle en a l'occasion cette incohérence.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR), président

Y compris le président, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: MM. Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Mouchet (PLR), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Julien Spacio (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 11

A propos...

Il arrive !

Le temps des vacances est proche. Les cahiers au feu et le précieux sésame en poche, les étudiants peuvent préparer leurs prochains voyages, puis leur avenir. Pour les autres, c'est l'heure de débrancher et de prouver que l'e-dépendance aux réseaux sociaux et les progrès technologiques ne les nourrissent pas. Le moment de lever le pied se fait attendre et la désintoxication électronique est nécessaire, donc bienvenue. Travaillez-vous dans une entreprise qui n'envoie pas de courriels de 18h15 à 7 heures ? Avez-vous découvert le logiciel qui bloque l'accès aux sites internet ? Avez-vous choisi l'hôtel qui propose des jeux de société à ses clients ? Bingo ! Etre en vacances, c'est n'avoir rien à faire ! Et avoir toute la journée pour le faire…

Bel été à chacun.

Rémy Voirol

Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux de fauchage des talus à l'aide d'épareuses auront lieu en gare de entre Gorgier-St-Aubin et St-Blaise. Certains de ces travaux doivent être réalisés de nuit en raison de la densité du trafic ferroviaire diurne et d'impératifs techniques. Des machines relativement bruyantes seront engagées et des nuisances sonores sont à craindre :

les nuits du 1er/2 juillet
au 5/6 juillet
les nuits du 8/9 juillet
au 12/13 juillet

Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible ces inconvénients et les CFF remercient la population de sa compréhension.

Chemin de fer fédéraux suisses

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Nominations et rapports à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués à une séance ordinaire lundi 1er juillet 2013, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Nominations

13-101
Nomination du Bureau du Conseil général pour l'année administrative 2013-2014.

13-102
Nomination de la Commission financière pour l'année administrative 2013-2014.

Rapports du Conseil communal

13-014
Rapport du Conseil communal, concernant l'avenir du jardin botanique de Neuchâtel dans le Vallon de l'Ermitage.

13-011
Rapport du Conseil communal, concernant le système d'ouverture et le contrôle d'accès des conteneurs enterrés.

Autres objets

13-601
Interpellation du groupe socialiste par et M. Baptiste Hurni et consorts, intitulée «Pour un retour des poubelles publiques dans les rues de notre Ville».

13-306
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour des petits matins harmonieux».

13-307
Motion (remplaçant le postulat 12-506 déposé et développé le 2 juillet 2012) du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

13-308
Motion du groupe PopVertsSol par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée «Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente».

Neuchâtel, le 25 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Olivier Arni — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

Ce service est au vôtre

Boutique d'information sociale

Parmi les institutions d'utilité publique à disposition à Neuchâtel, la Boutique d'information sociale (BIS) située à la rue Saint-Maurice 4, est utile pour les démarches quotidiennes. Elle permet de répondre aux situations de difficultés personnelles et de favoriser la vie sociale ainsi que l'insertion dans la cité. Le but est d'encourager la population à se renseigner dès qu'une préoccupation se manifeste.

La Boutique d'information sociale est un lieu pour vos questions sur les thèmes suivants : finances – famille – assurances – santé – logements – enfance – jeunesse – troisième âge – problèmes juridiques – services sociaux publics et privés – handicap – planning familial – consultation en matière de grossesse – travail – chômage – étrangers – loisirs, et bien d'autres sujets.

La Boutique d'information sociale (tél. 032 717 74 10) est également à disposition de toutes les associations ou institutions à caractère social, désireuses de présenter une activité ou une manifestation.

Conseil général
Nouveau membre

Arrêté
proclamant élu membre du Conseil général
Monsieur Richard Strohmeier
(Du 24 juin 2013)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Blaise Péquignot ;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 13 mai 2012 ;

Vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. Richard Strohmeier, premier suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général, avec effet au 26 juin 2013.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, M. Richard Strohmeier sera assermenté le 1er juillet 2013 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle et dans le journal officiel Vivre la Ville ; il en sera délivré un exemplaire à M. Richard Strohmeier.

Neuchâtel, le 24 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Olivier Arni — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Café citoyen

Les Verts du littoral organisent un café citoyen sur le thème *Projet de forage à Noiraigue : quel danger pour notre eau potable ?*

jeudi 26 juin à 20 heures
(accueil dès 19h30)
au Café de l'Aubier, Neuchâtel

Le débat sera animé par Muriel Denzler, présidente des Verts du Littoral. Y participeront Pierre-Olivier Aragno, hydrogéologue, délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable de la Ville, Roland Stettler, ancien chimiste des eaux et délégué à l'environnement de la Ville, Fabien Fivaz, député au Grand Conseil, Sergio Santiago, géologue, conseiller général au Val-de-Travers.

Entrée libre.

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 12

La chronique de...

Location de bateaux (IV)

Walter Koelliker père, décédé en 1941, et Walter fils occupèrent le port durant une cinquantaine d'années. Ils y louèrent des bateaux, secoururent des naufragés et proposèrent un service de taxi du lac.

Et baladèrent des passagers avec leurs bateaux-promenade à moteur, tels les anciens Amiral et Ondine, la Marie-Madeleine à 35 places. Le Nautilus à 38 places, que l'Armée réquisitionna de temps à autre durant la Guerre 39-45, prit le nom de «Héron» quand il fut vendu à Grandson.

D'après les plans de Jean-Pierre Decoppet (qui dessina d'autres bateaux Koelliker), la Serrurerie des Draizes réalisa en 1950 la coque et l'armature métallique du Nautilus II, Walter accomplissant lui-même la menuiserie. En 1952, il le revendit à Genève et le remplaça par le Romandie mieux à même de relier Neuchâtel à Soleure.

C'est vers 1950 qu'il imagina cette ligne. Il lui fallut disposer de bateaux plus grands, mais suffisamment bas pour passer sous les ponts de la Thièle, et surtout sous ceux plus bas de l'Aar dont le barrage de Nidau rendait le niveau plus fluctuant. En 1952 et 1953, avec l'appui de Soleure, il obtint difficilement une concession fédérale que le Canton de Berne aurait préféré voir accordée à la BSG du lac de Bienne. Tout débarcadère bernois lui fut interdit en amont de Nidau. Les débuts furent ardus : la nuit, à Soleure, Walter dormait sur son bateau. Plus tard, il aménagea un cabanon proche de son lieu d'amarrage.

Le Romandie amarré à l'un des pontons Koelliker du port. Vendu en 1960, il circula alors sur le lac de Hallwyl sous le nom de «Seetal». Il appartient depuis une année ou deux à un propriétaire biennois et porte le nom de Romandie I (collection André Roth).

La Fabrique Decker, à Neuchâtel, et Walter Koelliker construisirent le Romandie en 1952, long de 18 mètres avec 130 places. C'est en 1953 que furent acquis les «Grèbe» et «Foulque» que la SNLNM avait achetés jadis aux Mouettes Genevoises (MG 15 et 16) et qui avaient été construites par Sulzer Winterthur en 1929. Transformés, longs de 18 mètres avec 60 places chacun, ils prirent les noms de Nautilus III et Romandie II.

Le succès entraîna la commande aux ateliers de Constructions Métalliques de Vevey des Romandie III et IV en 1959 et 1960. Lourds de 34 et 40 tonnes, longs de 32 et larges de près de 6 mètres, ils pouvaient accueillir quelque 200 passagers.

En 1965, Walter Koelliker céda sa batellerie et le Romandie II à Marc Lambelet. L'année suivante, la BSG reprit la concession Bienne-Soleure, le personnel et la flotte la concernant : soit le Nautilus III et les Romandie III et IV, rebaptisés «Romandie II», «Nidau» et «Büren». Walter Koelliker se retira à Auvernier où il mourut en 1977.

Au gré des ventes ultérieures, et sous d'autres noms, les bateaux Koelliker naviguent ou ont navigué à Genève, Zurich, Hallwyl, Bienne, Morat et Berlin.

Merci à mes patients informateurs Marie-Louise Koelliker «Marinette» et Sébastien Jacobi. Marinette est interrogée sur le site du Millénaire http://laprisedeneuchatel.wordpress.com.

Y.D.

A travers l'histoire

Les premiers amateurs neuchâtelois de tennis créent le 24 mai 1894 le Club de Lawn-Tennis. La ville leur met à disposition un terrain aux Cadolles où ils peuvent construire un premier court en béton, bientôt suivi d'un deuxième. Ce sera le seul club de tennis en ville de Neuchâtel jusque dans les années 1930. Aujourd'hui, le club de tennis Neuchâtel-Cadolles compte huit courts en terre battue et quatre courts couverts. Carte postale, vers 1901, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet Molin

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 13

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de la Société Saner SA, d'un permis de construire pour l'aménagement de 17 places de parc extérieures 20, avenue Edouard-Dubois, article 14664 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 28 juin au 29 août 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Daniel André Porret, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour la création de 4 places de parc extérieures 7, rue Louis-Bourguet, article 7607 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Adolphe Rollier. Les plans peuvent être consultés du 28 juin au 29 août 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marcel Neuhaus, architecte à Neuchâtel (Collectif Maggmas), d'un permis de construire pour le remplacement de la couverture de la toiture et l'installation de capteurs photovoltaïques intégrés 1, rue Louis-Favre, article 1179 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation du home de l'Ermitage et des Rochettes. Les plans peuvent être consultés du 28 juin au 29 août 2013, délai d'opposition.

Demande de la Société Viteos SA à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour la rénovation du poste de couplage et de transformation 60/8. 15/0.4 kV des Sablons à la rue des Sablons. Les plans peuvent être consultés du 21 juin au 22 août 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Passerelle du Millénaire

La passerelle du Millénaire, témoin des 1'000 ans d'existence de la Ville, sera inaugurée

mercredi 3 juillet, de 18 à 21 heures
Espace de l'Europe 21

Neuchâtel Cité de l'énergie

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant des demandes de crédit pour la rénovation de locaux pour le Service communal de la population ainsi que pour la réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal,
- modifiant le plan d'aménagement communal, du 2 février 1998,
- concernant une demande de crédit pour le démantèlement et la réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS au rez-de-chaussée du faubourg du Lac 5,
- concernant le Règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles,
- modifiant le Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 24 juin 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 19 août 2013.

Neuchâtel, le 26 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Le chancelier,**
Olivier Arni **Rémy Voirol**

Abbaye de Fontaine-André

La Ville de Neuchâtel ne se portera pas acquéreuse du joyau architectural que représente l'abbaye de Fontaine-André. Cette magnifique demeure est devenue propriété d'un privé.

Le nouveau propriétaire s'est engagé à rénover la bâtisse dans le parfait respect de son histoire et des lieux ainsi qu'à permettre un accès au public.

Les Autorités de la Ville se réjouissent de cette heureuse issue et souhaitent la bienvenue au nouveau propriétaire. Grâce aux travaux envisagés par ce dernier, l'abbaye pourra encore mieux mettre en valeur les nombreux atours qui sont les siens, mais dans le respect du lieu et de la réflexion menée par l'Association suisse des frères des écoles chrétiennes à qui appartenait ce bien.

Quant à l'accès facilité au public, il est d'autant plus le bienvenu que le domaine s'inscrit aux abords du patrimoine forestier de Chaumont.

Fête de la Jeunesse

Vendredi 5 juillet, la Fête de la Jeunesse de la Ville de Neuchâtel aura lieu, sur le thème de « Fête… vos contes ». Le cortège, regroupera les écoliers de Neuchâtel de la 1re à la 7e HarmoS, ainsi que des élèves d'écoles privées. Le cortège sera ouvert par les Autorités politiques et les directeurs et sous-directeurs (cycles 1 et 2) des cercles scolaires du Mail, des Terreaux et de la Côte. Il débutera à 14h45. Les enfants, déguisés en Chaperon Rouge, en Dalmatiens, en Petite Sirène, parcourront le pays imaginaire de Neuchâtel : l'avenue du 1er-Mars, depuis l'Université, avant de regagner la place Pury et la rue du Seyon, pour ensuite emprunter la rue de l'Hôpital et revenir au point de départ par le faubourg de l'Hôpital et la rue de l'Orangerie. Nous remercions les musiciens des fanfares qui participent, permettant ainsi d'offrir des intermèdes musicaux.

Après le défilé, ce sera la Fête au Jardin anglais ! Cette année, les écoliers de Neuchâtel recevront un bracelet. C'est uniquement celui-ci qui permettra d'accéder aux animations proposées.

En cas de météo capricieuse : le 1600, rubrique 5 peut être appelé. La radio RTN relaiera également l'information dès 12 heures.

Pour prolonger la Fête, des concerts auront lieu au Port de Neuchâtel, sans oublier le Neuchâtel International Film Fantastique Festival (NIFFF) qui débutera le même jour. La Fête de la jeunesse marque la fin de l'année scolaire, le début des grandes vacances !

Echos

■ Les Autorités communales ont été représentées par M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, samedi 8 juin aux Championnats Suisses Juniors de gymnastique artistique féminine à Neuchâtel.

■ M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, a représenté le Conseil communal aux finales du Championnat suisse de Rock'n'Roll acrobatique, samedi 15 juin à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Geneviève et Alain Bogdanski-Félix et Anna et Mario Ravera-Abretti, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Janine et Silvain Mérillat-Bonhôte, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à Mmes et MM. Moisette et Jean Della-Santa-Clausen et Magdalena et Wilhelm Springmann-Lenz à l'occasion du 65e anniversaire de leur mariage.

viteos toutes vos énergies

Horaires d'été
des accueils clients
du 8 juillet au 16 août 2013

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Ouverts les matins
du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures

Le Locle
Ouvert le lundi matin
de 7h45 à 12 heures

Fermés les après-midi

***

Nous vous souhaitons un bel été
Contact : tél. 032 886 00 00

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 17 au 23 juin 2013

- Température extérieure moyenne : 21.3° C.
- Degrés-jours : 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 26 juin au 2 juillet

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 – 3D
2e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h15, 17h30, me, ve au ma 20h15. VO angl s-t fr/all je 20h15.
De Pierre Coffin.

STAR TREK INTO DARKNESS – 3D
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Chris Pine, Zachary Quinto.
De J.J. Abrams.

LA GRANDE BELLEZZA
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO it s-t fr/all di 10h30.
Acteurs: Carlo Verdone, Luis Tosar, Sabrina Ferilli.
De Paolo Sorrentino.

APOLLO 2

VERY BAD TRIP III
5e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 20h30.
Apollo 3: VF me au ma 15h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Bradley Cooper, Zack Galifianakis.
De Todds Philipps.

MUNCH 150
Pour tous. Représentation unique.
Jeudi 27.6 20h.
Visite filmée de la rétrospective de la Galerie Nationale de Norvège et du Musée Munch d'Oslo.

EPIC – LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET – 3D
7e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Chris Wedge.

JOSÉPHINE
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 18h, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Bérengère Krief.
De Agnès Obadia.

FAST AND FURIOUS 6
7e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin.

APOLLO 3

L'HOMME D'ACIER – 2D
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve au di 20h. VO angl s-t fr/all me/je, lu/ma 20h.
Acteurs: Henry Cavill, Amy Adams, Russel Crowe, Kevin Costner.
De Zack Snyder, Michael Shannon.

TRAVIATA ET NOUS
2e semaine. 16 ans sug 16 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Natalie Dessay, Charles Castronovo, Jean-François Sivadier.
De Philippe Béziat.

HANNAH ARENDT
4e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO all s-t fr di 11h.
Acteurs: Barbara Sukowa, Julia Jentsch.
De Margarethe von Trotta.

ARCADES

L'HOMME D'ACIER – 3D
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h30. VO angl s-t fr/all je 20h30.
Acteurs: Henry Cavill, Amy Adams, Russel Crowe, Kevin Costner.
De Zack Snyder, Michael Shannon.

BIO

BEFORE MIDNIGHT
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Apollo 2: VO angl s-t fr/all di 10h45.
Acteurs: Julie Delpy, Ethan Hawke.
De Richard Linklater.

REX

LA MARQUE DES ANGES
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Joey Starr, Héléna Noguerra.
De Sylvain White.

STUDIO

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 – 2D
2e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15.
De Pierre Coffin.

LES BEAUX JOURS
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Fanny Ardant, Laurent Lafitte, Patrick Chesnais.
De Marion Vernoux.

CINÉMA MINIMUM

LA FILLE DU 14 JUILLET
Me 26.06, 20h,
De Antonin Peretjatko.

L'instantané de Stefano Iori...

... remise du gros lot, concours organisé dans le cadre de la Quinzaine neuchâteloise par «Neuchâtel un cœur en ville». De gauche à droite: Samantha Coï (NCV), Laurent Michaud (NCV), Floriane Chaumeron (gagnante), Nancy Coelho (responsable SEAT) et Susanne Dändliker (NCV).

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Service de consultations conjugales (fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous, tél. 032 886 80 10.

Service de dépannage pour jeunes handicapés: tél. 032 835 14 55, du lundi au vendredi.

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: Mme Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35 13. Groupe Jeunes: Mme Sylvie Anders, tél. 079 745 17 27.

Solidarité Femmes – Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation chaque mardi matin et mercredi après-midi et sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 60 10.

SOS Futures Mamans, permanence téléphonique de 8h à 20h, 7 jours sur 7, au 032 842 62 52. Vestiaire ouvert le lundi et le jeudi de 14h30 à 17h (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3e étage).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi 29 et dimanche 30 juin

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Est:

Chaumont: di à 11h30, culte en plein air au chalet le Bon Larron, en commun avec la communauté anglicane et suivi d'un repas canadien puis de diverses animations.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: pas de messe.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

bls

Informations relatives aux travaux nocturnes

Chères riveraines,
Chers riverains,

Des travaux de construction et relatifs à la caténaire
seront effectués à partir du 24/25 juin jusqu'au 28/29 juin 2013 et
du 01/02 juillet jusqu'au 05/06 juillet 2013 et
du 08/09 juillet jusqu'au 12/13 juillet 2013
durant les nuits du di/lu et du ve/sa

dans la zone des tunnel Champréveyres – Neuchâtel

L'alimentation de la caténaire sera donc coupée et la caténaire mise à la terre. C'est pourquoi ces travaux ne peuvent être réalisés que durant les interruptions de service de la nuit. Les travaux nécessitent également l'utilisation de tracteurs et d'appareils de chantier. Nous mettrons tout en œuvre pour que les émissions sonores soient réduites au maximum.

Nous vous prions de nous excuser pour tout éventuel dérangement durant le repos nocturne et vous remercions de votre compréhension.

BLS Netz AG
District Energie Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Berne

bls

Information über Bauarbeiten während der Nacht

Sehr geehrte Anwohnerin
Sehr geehrter Anwohner

Im Bereich Champréveyres-tunnel – Bhf. Neuchâtel

werden
ab 24./25. Juni bis 28./29. Juni 2013
und
ab 01./02. Juli bis 05./06. Juli 2013
und
ab 08./09. Juli bis 12./13. Juli 2013
in den Nächten Mo/Di bis und mit Fr/Sa

Bau von Fahrleitungsfundamenten
ausgeführt.

Die Fahrleitung muss dafür ausgeschaltet und geerdet werden. Deshalb können diese Arbeiten nur während den Betriebspausen in der Nacht ausgeführt werden. Für die Bauarbeiten werden auch die dazu notwendigen Traktoren und Arbeitsgeräte eingesetzt. Wir werden alles daran setzen, die Lärmimmissionen so gering wie möglich zu halten.

Für allfällige Störungen der Nachtruhe bitten wir Sie höflich um Entschuldigung und danken für Ihr Verständnis.

BLS Netz AG
Energiebezirk Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Bern

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise

imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

No20_26_06_2013.qxd:vivre_la_ville 25.6.2013 15:43 Page 16

La Ville de Neuchâtel et la Fondation du Centre pédagogique de Malvilliers poursuivent leur partenariat

L'UFAI en mission à Chaumont

La Ville de Neuchâtel et la Fondation du Centre pédagogique de Malvilliers reconduisent leur collaboration à la formation d'apprentis au bénéfice de mesures professionnelles AI. Les deux parties ont signé en date du 18 juin dernier une nouvelle convention qui actualise les missions de l'Unité de formation AI/CPM (voir encadré). Basée sur le site d'Evologia à Cernier, celle-ci forme actuellement huit jeunes dans le domaine de l'horticulture et du paysagisme. Trois d'entre eux se sont occupés vendredi matin de l'entretien de la place de jeux de Chaumont. Après l'orage de grêle qui a éclaté la veille, ils se sont concentrés sur la remise en état du site. Reportage.

Trois jeunes de l'UFAI se sont chargés vendredi matin d'entretenir la place de jeux de Chaumont.

En ce début de matinée ensoleillée, plusieurs milliers de feuilles vertes jonchent le sol de la place de jeux de Chaumont. Des amas de grêlons se logent encore dans les différents recoins du parc. Marie, Stefano et Ludovic s'activent, balai à la main. Malgré plusieurs passages, les feuilles collent au sol et se mêlent aux copeaux de bois. «On va voir si ça va mieux avec un râteau», suggère Dominique de Coulon, cheffe d'équipe. Elle donne deux coups de râteau dans les copeaux, mais les feuilles ne bougent pas. L'humidité du sol n'arrange rien. «C'est quand même mieux avec le balai de fer», s'exclame-t-elle à l'attention de Stefano. Le jeune homme gratte le revêtement avec énergie. Peu à peu, il réussit à constituer un petit tas de feuilles aussi vertes que des pommes acidulées. Ses deux collègues parviennent, eux aussi, à rassembler les feuilles récalcitrantes. «Habituellement, l'équipe a pour mission de réaliser une série de tâches: préparer les outils, refaire le sable, passer le râteau, ameublir les zones de chute, balayer les cheminements et encore vider les poubelles. Avec l'orage d'hier, nous devons nous concentrer sur le balayage des feuilles», précise Dominique de Coulon.

Stefano (à gauche) et Ludovic (à droite) suivent une formation au sein de l'Unité de formation AI du Centre pédagogique de Malvilliers.

La guerre des feuilles

Dans l'enclot qui longe la place de jeux, deux chèvres paissent. Elles regardent les ouvriers d'un air hagard. Concentré, Ludovic attrape une poignée de feuilles, qu'il déverse dans un conteneur de couleur vert kaki. Il répète l'opération à plusieurs reprises. Stefano, lui, ameublit les zones de chute, qui entourent les jeux pour enfants. Il brasse et retourne les copeaux, encore parsemés par endroit de petits grêlons. Dans son coin, Marie fait la guerre aux dernières feuilles. Elle n'en épargne aucune: elle balaie, entasse, débarrasse et évacue les malheureuses.

> « Je les laisse travailler tout en veillant à ce qu'ils gardent le rythme »

Garder le rythme

A quelque pas, la cheffe d'équipe ôte les feuilles qui obstruent le passage. Plusieurs petits tas verts parsèment le chemin de chaille escarpé. D'un peu plus loin, celui-ci ressemble à un serpent jaune à pois verts. Dominique de Coulon garde un œil sur le travail de ses apprentis. Deux, trois coups de balai par-ci, un regard par-là. «Au départ, je les poussais beaucoup pour qu'ils terminent le travail, mais c'est épuisant de toujours être derrière eux. Depuis, je les laisse travailler tout en veillant à ce qu'ils gardent le rythme», explique l'horticultrice et architecte-paysagiste. Au bout d'une heure, la place de jeux de Chaumont retrouve à peu près son aspect normal. Elle est à nouveau prête à accueillir le public et en particulier les enfants.

Stefano, 18 ans, ameublit les zones de chute à la place de jeu de Chaumont.

Anne Kybourg

Vers une insertion dans le monde du travail

Créée en 1997, l'UFAI est le fruit d'une collaboration entre le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel et le Centre pédagogique de Malvilliers. Ce programme s'adresse à toute personne ayant terminé sa scolarité obligatoire, qui rencontre des difficultés physiques, psychiques, neurologiques, sensorielles, affectives ou comportementales reconnues par l'AI. L'Unité dispense des formations pratiques sur 1 ou 2 ans, ainsi que des formations de niveau AFP et CFC. Au départ, ces formations portaient exclusivement sur le domaine de l'horticulture. La palette des champs de formations s'est élargie et compte aujourd'hui une quinzaine de métiers. «Nous construisons des projets individualisés dans le but de garantir l'insertion professionnel», relève Grégory Tschopp, responsable de l'UFAI.

Deux jeunes témoignent à propos de leur formation au sein de l'Unité de formation AI du Centre pédagogique de Malvilliers.

Stefano, 18 ans:

«Je fais une formation pratique sur deux ans à l'UFAI. J'apprécie le fait qu'on change souvent de tâches. Là, on s'occupe pas mal de places de jeux et en hiver, on pelle la neige. Ce qui me plaît vraiment dans ce métier, c'est d'être dehors dans la nature. J'ai des problèmes de lecture et de dyslexie. Pour moi, c'est plutôt à l'école que c'est dur. Plus tard, j'aimerais vraiment continuer dans cette voie. J'ai envie d'aller toujours un peu plus loin. Pour moi, c'est important de faire le métier que j'aime, de finir ma formation et de trouver un travail.»

Ludovic, 19 ans:

«J'ai un problème de motricité. Je ne peux pas trop faire de choses fines, mais sinon ça va. La motivation fait beaucoup. J'ai commencé par suivre un stage de trois semaines à l'UFAI. J'ai participé à plusieurs chantiers où j'ai fait de la taille. J'arrive maintenant à la fin de mon année de mise au travail. Je vais commencer en AFP à la rentrée. Je suis motivé et j'espère pouvoir toujours exercer le même travail.»